

RAPPORT N° 316 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 1^{er} JANVIER 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 25 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays et une (1) autre a été grièvement blessée.

Le rapport déplore aussi les cas de trois (3) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées et détenues par des responsables de renseignement en province de Rumonge et de Bubanza et d'un (1) ancien militaire récemment rapatrié du Rwanda qui a été enlevé en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de samedi 25 décembre 2021 vers 17 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert allongé dans un champ situé au bord de la rivière Rusizi, à la 4^{ème} transversale au pied de la colline de Nyamitanga, zone de Ndava, commune de Buganda, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, des passants ont aperçu le corps ligoté de la victime et ont alerté des militaires d'une position située à la 3^{ème} transversale et qui ont à leur tour informé l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana. Quand il est arrivé sur le lieu, en compagnie d'un officier de police judiciaire (OPJ) pour faire le constat et d'un groupe d'Imbonerakure du CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie), l'administrateur communal a ordonné d'enterrer

immédiatement le corps sans enquête préalable, sous prétexte que la victime n'était pas connue dans la localité.

SOS-Torture Burundi dénonce avec fermeté l'attitude de l'administration locale qui s'empresse d'inhumer les corps découverts dans ces circonstances où seule une enquête judiciaire devrait être la priorité pour découvrir les auteurs et ainsi juguler ce phénomène criminel qui n'a que trop duré dans cette contrée. Cette attitude peu orthodoxe peut être interprétée comme une sorte de couverture des auteurs bien identifiés par l'administration en vue de les soustraire à des poursuites judiciaires.

- Dans la nuit de dimanche 26 décembre 2021, un homme connu sous le nom d'Elias Congera a été assassiné par des malfaiteurs non identifiés sur la sous-colline de Nyaruhongore de la colline de Mugimbu, zone de Ngoma, commune de Murwi, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Elias Congera a été tué coups de machettes en cours de route alors qu'il rentrait à son domicile. Les mêmes sources estiment qu'il a été assassiné sur des accusations de sorcellerie.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de cas d'assassinats liés aux croyances superstitieuses en des pratiques sorcières et l'inertie des autorités administratives, policières et judiciaires face à ce phénomène criminel très récurrent au Burundi, plus particulièrement dans la province de Cibitoke. Elle leur demande de se réveiller et d'initier des enquêtes approfondies pour arrêter les auteurs, qui ne sont pas difficiles à identifier, et de les traduire devant la justice.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de samedi 25 décembre 2021, une femme connue sous le nom de Penina Nshimirimana, âgée de 25 ans, a été grièvement blessée à coups de poignard par son ex-concubin, Jackson Bigirimana, au quartier de Kanyenkoko, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, la victime a reçu quatre coups de poignard au niveau des côtes, du ventre et de la tête et a été évacuée à l'hôpital de Rumonge dans un état critique tandis que le présumé auteur a été immédiatement arrêté par la police et conduit au commissariat de la police à Rumonge pour une enquête.

Les mêmes sources ont précisé que Jackson Bigirimana avait tenté en vain de renouer les relations avec son ex-concubine avec laquelle ils avaient eu deux enfants, après avoir appris qu'elle avait passé des années au sultanat d'Oman, et qu'il avait tenté de l'assassiner pour se venger.

- Dans la nuit de dimanche 26 décembre 2021 vers 21 heures, un tailleur au marché central de Rutana connu sous le nom d'Edouard Nzambimana a été grièvement blessé à coups de massue dans une embuscade de malfaiteurs non identifiés au chef-lieu de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, Edouard Nzambimana les malfaiteurs l'ont grièvement blessé à coups de massue au niveau de la tête et l'ont trainé jusqu'à environ 800 mètres après lui avoir dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui. Il a été évacué par la suite à l'hôpital de Rutana où il a été admis pour des soins de santé.

3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la matinée de dimanche 26 décembre 2021 vers 11 heures, Canisisus Nsabimana et son épouse Nadine Munezero et enseignante au Lycée Sainte famille de Minago, ont été arrêtés sans mandat à leur domicile situé au centre de la zone de Minago, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des témoins, le responsable provincial du Service national de renseignement (SNR) à Rumonge les a retrouvés à leur domicile et les a embarqués manu militari vers le cachot du commissariat provincial de la police dans cette province. Cependant, vers 14 heures du même jour, Canisius Nsabimana a été retiré de ce cachot, sans être informé du mobile de son arrestation, par le responsable du SNR en province de Rumonge qui l'a conduit vers une destination inconnue.

Les mêmes sources révèlent que la femme de Canisius Nsabimana aurait été interrogée au cachot de la police où elle est restée détenue sur les motifs des déplacements fréquents de son mari sur Bujumbura, la capitale économique, qui sont considérés comme une atteinte à la sécurité tandis que son épouse, Nadine Munezero, serait accusée de complicité d'atteinte à la sécurité.

- Au matin de mercredi 29 décembre 2021, Béatrice Nizigama, infirmière au centre de santé de Bubanza II, a été arrêtée sans mandat par le responsable provincial de renseignement à Bubanza, OPC1 Venant Miburo, alors qu'elle se rendait à son service au chef-lieu de la province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, Béatrice Nizigama a d'abord passé environ 1 heure au bureau du SNR en province de Bubanza avant d'être embarquée à bord du véhicule immatriculé EA0540 de l'OPC1 Venant Miburo en destination du quartier général du SNR à Bujumbura où elle est arbitrairement détenue.

Les mêmes sources révèlent que Béatrice Nizigama aurait été arrêtée pour avoir émis son opinion sur la mort d'Augustin Matata, un militant du SNR décédé le 15 décembre dernier à la Clinique Prince Louis Rwagasore des suites d'actes atroces de torture qui lui avaient été infligés par des agents du SNR dont l'un d'entre eux, Gérard Ndayisenga, est actuellement détenu à la prison centrale de Mpimba.

SOS-Torture Burundi demande au chef de l'Etat, Général-Major Evariste Ndayishimiye, de faire cesser les violations graves des droits humains qui sont régulièrement commises par certains agents du SNR et de les instruire à respecter scrupuleusement les règles du code de procédure pénale en matière de privation de liberté notamment.

4. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans la journée de jeudi 30 décembre 2021, Isaac Bamporubusa (militaire des anciennes Forces armées burundaises [FAB]), âgé de 40 ans, a été enlevé à l'avenue de l'Amitié de la zone de Rohero, commune Mukaza, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi) par des hommes non identifiés à bord d'un pick-up qui l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des témoins, Isaac Bamporubusa (connu dans l'armée comme Gédéon Karikurubu alias Tango) venait récemment de rentrer du Rwanda le 15 décembre 2021 où il s'était réfugié depuis 2017 suite à plusieurs menaces de la part de ses collègues. Il était alors le chauffeur de l'ancien ministre de la défense nationale, Emmanuel Ntahomvukiye.

Les mêmes sources précisent qu'Issac Bamporubusa est né sur la colline de Kibungo de la commune de Bugendana, en province de Gitega (centre du Burundi) et qu'il est marié et père de quatre enfants.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.